

Grandes responsabilités des unités de réserve

Le colonel Paul Grenier, E.D., en fait un résumé aux Fusiliers Mont-Royal

“Seule une armée de réserve forte, bien disciplinée, bien entraînée, sera capable ou de décourager l'ennemi dans ses dessins d'invasion ou de le détruire, s'il en tente l'exécution.”

C'est ce que déclarait le colonel Paul Grenier, E.D., commandant de la 34^e brigade d'infanterie (réserve) lors de sa rencontre ces jours derniers avec les officiers, sous-officiers et les hommes des Fusiliers Mont-Royal.

En s'adressant à chaque groupe en particulier, le colonel Grenier sut démontrer que tout soldat, quel que soit son grade, a des fonctions et des devoirs à remplir envers lui-même, envers sa race et envers sa patrie. Il ne dissimula pas non plus la gravité de l'heure présente et la nécessité de faire plus et mieux.

N'est-il pas grandement temps, souligna-t-il, de réaliser que le pays est en guerre et que pour gagner cette guerre d'immenses sacrifices sont nécessaires? L'ennemi est à nos portes; le temps est à l'action.

Les unités de réserve doivent agir, dit-il. C'est le devoir de tous les membres de ces unités de contribuer par leur étroite collaboration et leur patriotisme à remplir les cadres de leurs unités. Le but de l'armée de réserve est la défense du pays. Défense du pays et de tout ce que comporte pour nous ce mot pays.

Le colonel Paul Grenier était accompagné du lt-col. honoraire J.-L. Gauvreau et du major U. Mitchell.

Le colonel Grenier doit rencontrer sous peu tous les membres des unités qui constituent le 34^e brigade d'infanterie.